

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 235

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien la création de refuges maternels, ou encore la multiplication des centres d'élevage, ou la surveillance et l'inspection plus sérieuses des enfants placés en nourrice ou en apprentissage, et finalement l'institution du marrainage, c'est-à-dire le concours bénévole de marraines des petits abandonnés qui préterait une aide précieuse à l'Assistance publique. — Bref, brochure intéressante à lire. J. V.

J. BALLET: *Mon livre rouge* (réédité en 1925), *Mon livre bleu* (1920), *Mon livre vert* (1921), volumes adoptés par les départements de l'Instruction publique de la Suisse romande. Librairie Payot, Lausanne et Genève.

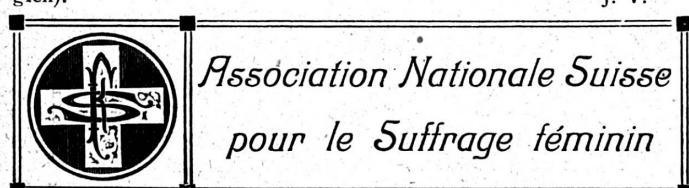
« Chère madame Ballet, j'ai fini le livre rouge, j'ai commencé le livre bleu, quand tu vas envoyer le livre vert? Signé: Charlot. » Quels sont les livres que réclame si gentiment le petit écolier? ...

La maman n'étant pas toujours une pédagogue, il faut lui faciliter le travail d'enseignement de ses petits enfants, et ces trois bouquins charmants lui offrent toutes sortes de ressources. Tout en bichant son vocabulaire, l'enfant a les textes calligraphiés entre des lignes tels qu'il devra les reproduire sur son cahier, et il apprendra à écrire en même temps qu'à lire. De nombreux dessins, très joliment faits et assez simples pour être copiés ou décalqués, accompagnent les textes ingénieux. Chaque voyelle est dûment plus compliquée. Les détails sont bien combinés pour fixer le son escorté des consonnes à tour de rôle, afin de mettre sous les yeux des petits toutes les combinaisons de lettres, des plus simples aux ét l'écriture par les gravures et par les répétitions du vocabulaire, toujours accompagnées de gravures correspondantes, et l'élève passe d'un livre à l'autre, arrive au deuxième avec des caractères imprimés, et aborde avec le troisième les grosses difficultés de sa jeune vie, l'étude des majuscules, l'apprentissage de petites dictées, de minuscules compositions, les règles grammaticales et les textes à apprendre par cœur.

En parcourant les trois jolis livres, je regrette de n'être plus à l'âge de cette Marie du bouquin rouge, dont la poupée est tombée par terre et qui dit « O » bien tristement. On devine que cet « o » bien triste n'est que le prétexte d'un défilé de « op, po, pot », etc. Que les mamans qui désirent enseigner sans douleur à leurs moutards la lecture et l'écriture, se procurent au plus vite les trois livres de Mme Ballet; elles en seront enchantées.

Voici trois billets conservés avec amour par leur destinataire et adressés à l'auteur par trois petits gosses d'une classe d'enfants anormaux de La Chaux-de-Fonds: « J'ai baucou le liv bleu ai le liv rouje mairisbaucou, numa. » — « J'aime le livre rouge, j'aime rai avoir le livre vère, aloys. » — « J'ai lu le deu livre vou ave une bone idée de fair lé livre je me réjoui d'avoir le liv vair pour lire dan se livre madame balaie. » Signé Gottfried Abacien (Abeglen).

J. V.



Réunion des déléguées au Congrès de Paris.

La composition de la délégation suisse au Congrès a subi quelques modifications du fait de la maladie de deux de ses membres: Mmes Camille Vidart (Genève) et T. Schaffner (Bâle), toutes deux malheureusement empêchées de participer au Congrès, et qui ont été remplacées par Mme Jacot (Bièvre) et Mme Strub (Interlaken). Les déléguées se sont réunies le 2 mai à Berne, sous la présidence de Mme Leuch, et en compagnie de quelques congressistes bernoises, pour examiner les objets les plus importants à l'ordre du jour du Congrès et décider en principe de l'attitude de la délégation suisse à leur égard. On a entendu ainsi successivement Mme Leuch, membre de la Commission internationale de la nationalité de la femme mariée, qui a brièvement indiqué les tendances du rapport sur ce sujet de Miss Macmillan; Mme Gourd, secrétaire du Comité Exécutif International, qui a exposé les principales modifications demandées aux statuts soit par le Comité, soit par différant pays, ces modifications touchant de façon très intéressante à la vie intérieure de l'Alliance Internationale; Mme Bunzli (Saint-Gall), qui a analysé le rapport de Mme Schreiber-Krieger sur la législation concernant les enfants illégitimes. Puis Mme Vischer-Alioth (Bâle), en remplaç-

ment de Mme Schaffner, a souligné les deux points de vue différents des deux écoles féministes concernant la législation protectrice du travail des femmes, et Mme Gerhard (Bâle), en l'absence de M. Veillard, a montré toute l'importance pour les féministes de la question des allocations familiales, telle qu'elle est exposée dans le magistral rapport de Miss Rathbone, présidente de la Commission Internationale. Enfin, Mme Schaezel (Genève), a motivé de façon extrêmement intéressante les résolutions proposées par la Commission internationale de l'unité de morale. Cette séance a été de très grande utilité pour toutes celles qui y ont participé, en les mettant au courant de la façon dont se posent les problèmes qu'aura à discuter le Congrès. Une seconde réunion de la délégation suisse aura lieu le dimanche matin 30 mai, à la Sorbonne.

Nouvelles des Sections.

NEUCHATEL. — Le 1^{er} avril, une banderole jaune se déployait, sur la place du Marché, portant en lettres violettes l'inscription: *A la Galette suffragiste*, et attirant les curieux à un étalage chargé de pâtisseries et de friandises. Une guirlande de pains d'épices symboliques: escargots sur lesquels se lisait ces mots: *Démocratie neuchâteloise. Départ 1848, arrivée 19??... entourait les biscuits, chocolats, sucre d'orge, tous dûment pourvus de leur devise suffragiste: le lièvre de Paques au galop, c'est « l'idée court »; le caramel, bonbon très adoucissant, est recommandé « dans les cas d'anti-féminisme aigu »; ces plaisanteries innocentes, et beaucoup d'autres, mirent la joie dans les coeurs, l'idée suffragiste aux quatre coins de la ville, et, dans notre escarcelle, la bonne « galette » nécessaire pour bénéficier du fonds Leslie. — Le 23 avril, Mme Ginsberg, bibliothécaire à la Société des Nations, a fait à l'Aula de l'Université une conférence sur l'œuvre de la S. d. N., qui fut un modèle d'exposé lucide et complet. L'Association pour la S. d. N. et l'Union féministe pour le Suffrage se sont félicitées de s'être unies pour faire appel à Mme Ginsberg, et d'avoir pu, grâce à sa compétence et à son talent oratoire, mettre à la fois en lumière leurs principes respectifs.*

E. P.
VAUD. — L'Association vaudoise a eu le plaisir d'enregistrer l'inscription d'un nouveau groupe, celui de Leysin. — Tout l'hiver les suffragistes de ce village, qui se rattachaient jusqu'à maintenant au groupe d'Aigle, travaillèrent à faire connaître autour d'elles le but de notre mouvement. Puis, à la suite d'une conférence de l'excellent propagandiste qu'est le Dr Muret, de Lausanne, les inscriptions affluèrent. Un comité fut constitué, sous la présidence de Mme Leuba, et ce nouveau « noyau » suffragiste, qui compte déjà une quarantaine de membres, demanda son inscription à notre Association cantonale, qui a donc maintenant 9 groupes.

H. Z.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements sur l'an dernier au 15 mars	61
Désabonnements au 1 ^{er} mai	15

Nouveaux abonnements au 1^{er} mai:

Mme C. (Vallorbe)	1 ab.
Mme V. H. (Baugy)	1 ab.
Mme R. M. (Baugy)	1 ab.
Mme J. M. (Genève)	1 ab.
Mme L. P. (Genève)	1 ab.
Mme St. (Chevroux)	1 ab.
Mme R. (Genève)	1 ab.
Foyer de l'Abri (Rouen)	1 ab.
Mme L. A. (Genève)	1 ab.
Mme P. (Lausanne)	1 ab.
Mme M. V. (Vallorbe)	1 ab.
Mme M. M. (Genève)	1 ab.

Total: 12

Déficit au 1^{er} mai: 68

On le voit, la situation actuelle n'est pas réjouissante, et nous avons besoin de l'aide de tous nos fidèles propagandistes. C'est pourquoi nous sommes tout spécialement reconnaissantes de toute tentative faite pour nous procurer de nouveaux abonnés. Nous tenons des numéros de propagande gratuits à la disposition de tous ceux qui nous en demandent, et nous en envoyons nous-mêmes à toutes les adresses qui nous sont données.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Mercredi 19 mai, à 16 h. 30: Assemblée générale.

1. Rapport du Comité. — 2. Election du Comité et de la Présidente. — 3. Rapport du Bureau de placement. — 4. Rapport sur les réunions de couture.

Les Foyers féminins en France

Causerie par Mme Marie BURTS, secrétaire du Bureau International d'Education.